



--- Pour les associations de Sérifontaine ---

--- Pour les artisans d'art ---

*Pour l'anniversaire - 40ème édition - de la foire à tout de Sérifontaine,
les métiers d'art seront à l'honneur !*

40ème "Foire à Tout" de Sérifontaine

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022 - Ouverture au public de 7h30 à 18h

**Dans les rues Alexandre Barbier, Jean Boyer, Hacque
et la cour de l'école Casanova.**

Buvette et restauration, rue Alexandre Barbier. (Commande possible après votre installation)

Quels documents fournir pour exposer ?

1. Remplir le formulaire situé au verso et signer le règlement intérieur.
2. Vous acquitter du prix de votre emplacement - Gratuité pour deux mètres linéaires et 5 € les deux mètres linéaires supplémentaires - en espèce, par carte bleue sur www.venividiludi.fr ou par chèque. Les chèques sont à adresser à l'ordre de l'association Veni Vidi Ludi.
3. Fournir une photocopie de votre carte d'identité.

Comment réserver votre emplacement ?

- ❖ **En déposant vos documents d'inscription lors d'une permanence de l'association Veni Vidi Ludi.** Nos locaux sont situés au 33 rue Jean Boyer, 60590 Sérifontaine - Parking de l'église - au fond de la cour de l'ancienne école Casanova.
 - **Tous les vendredis de 16h30 à 19h30.**
 - **Du lundi 5 au dimanche 11 Septembre 2022 de 8h30 à 18h.**
- ❖ **Ou lors du forum des associations de Sérifontaine,** sur le stand Veni Vidi Ludi, le samedi 3 septembre 2022 de 9h à 18h, au gymnase Bernard Leduc - rue du 8 mai 1945.
- ❖ **Ou en déposant vos documents d'inscription et paiement dans la boîte aux lettres de l'association Veni Vidi Ludi,** située au 33 rue Jean Boyer, 60590 Sérifontaine - Entrée du parking de l'église.
- ❖ **Ou en vous inscrivant et en réglant par internet sur le site www.venividiludi.fr.**

ATTENTION !

- ❖ **Votre inscription ne sera validée qu'à réception du règlement et de votre dossier complet.**
- ❖ **Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des dossiers d'inscriptions dans la limite des places disponibles. Les éventuelles demandes des exposants seront satisfaites dans la mesure du possible.**
- ❖ **Les exposants ne peuvent s'octroyer le droit de changer d'emplacement.**
- ❖ **Les annulations de la part des exposants, notamment liées aux conditions climatiques, ne seront pas remboursées.**

BULLETIN D'INSCRIPTION - FOIRE A TOUT 2022
ASSOCIATIONS DE SERIFONTAINE OU METIERS D'ART

DENOMINATION SOCIALE :

SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL : ____ VILLE :

NOM ET PRENOM DE L'EXPOSANT :

FONCTION / QUALITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : ____ VILLE :

TELEPHONE (portable) : / / / /

EMAIL :@.....

Désire réserver : ☐ 2 mètres linéaires gratuits et mètres à 5 € les deux mètres

Montant total : €

Je désire être situé à l'emplacement le plus proche de l'adresse suivante ou à côté d'un autre exposant :

Pour le bon déroulement de la foire à tout, en raison de la situation sanitaire et du plan vigipirate renforcé, j'accepte en signant ce document de respecter les règles ci-dessous, fixées par les autorités compétentes et les organisateurs de la manifestation :

1. L'installation des exposants sera possible entre 6h30 et 7h30, le rangement entre 18h et 19h.
2. L'entrée et la sortie **obligatoire** des véhicules des exposants se fera **obligatoirement** en respectant un sens de circulation défini et qui vous sera communiqué avant la manifestation.
3. Aucune voiture ne pourra rester sur les emplacements entre 7h30 et 18h. Leur stationnement sera entre autre possible rue Jules Ferry, sur le parking de la salle des fêtes.

Je m'engage à :

4. Ne pas participer à la brocante si je suis symptomatique du coronavirus (fièvre, toux...).
5. Veiller au respect des mesures sanitaires en vigueur le jour de la manifestation.
6. Prévoir des sacs poubelles pour son usage personnel afin de recueillir ses déchets personnels et ceux susceptibles d'être contaminés (mouchoirs, masques usagés, lingettes désinfectantes, restes alimentaires, etc.).
7. Ne pas vendre d'animaux (sauf avec les autorisations des services de l'état de l'Oise), de produits alimentaires, de confiseries, de boissons (sauf si validé par les organisateurs), de supports à caractère pornographique, de drogues ou dérivés, d'armes et de bouteilles de gaz.
8. Au moment du départ, laisser son emplacement propre et nettoyé (des containers seront prévus à cet effet - déchets ménagers et encombrants).
9. Faire preuve de savoir-vivre et se référer à un organisateur en cas de problème.

Fait à, le ____ / ____ / 2022

Signature